



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de soutien scolaire

Question écrite n° 75220

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le devenir des associations éducatives. En effet, la baisse continue des subventions (moins 20 % en 4 ans), la décision de supprimer les postes mis à disposition (environ 800 suppressions de postes annoncées pour 2006) inquiètent les associations éducatives. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il lui paraît envisageable d'apporter un rectificatif au programme « enseignement scolaire » de la loi d'orientation relative aux lois de finances, d'une part, et, d'autre part, de maintenir les mises à disposition d'enseignants pour 2006.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75220

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9351